



Cahier des charges

Pour la réfection peinture – Traitement trous toitures – Installation portes et fenêtres vitres et climatiseurs au sein du Village d'Enfants SOS de Conakry

Contexte général

Créée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une organisation non gouvernementale et indépendante de développement social, engagée dans la promotion et la défense des droits de l'Enfant. Elle accompagne les enfants et les jeunes qui ont perdu la prise en charge parentale ou qui sont exposés au risque de la perdre.

L'action de SOS Villages d'Enfants s'inscrit dans l'intérêt supérieur de l'Enfant et s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'Enfant, les Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, ainsi que sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Présente dans plus de 138 pays et territoires, l'organisation soutient les enfants et les adolescents depuis plus de 70 ans.

Sa priorité est de renforcer les familles afin de prévenir la séparation. Lorsque cela n'est pas possible, SOS Villages d'Enfants s'engage à identifier et à mettre en œuvre la prise en charge alternative la plus adaptée aux besoins de chaque Enfant.

En Guinée, SOS Villages d'Enfants intervient depuis 1985 et couvre les quatre régions naturelles du pays, avec des sites à Conakry, Labé, Kankan, Faranah et N'Zérékoré, et une extension prévue à Beyla, Boké et Kouroussa à l'horizon 2026.

En étroite collaboration avec les partenaires, les donateurs, les communautés, les enfants, les jeunes et les familles, nous contribuons à permettre aux enfants de grandir avec les liens dont ils ont besoin pour se développer pleinement et devenir les plus forts possibles. Nous défendons les droits de chaque enfant et plaidons pour des changements durables afin que tous puissent grandir dans un environnement favorable et protecteur.

Le Village d'Enfant SOS de Conakry gère plusieurs infrastructures essentielles :

- Salle polyvalente pour activités éducatives et culturelles
- Salle informatique pour la formation numérique
- Maisons familiales abritant les enfants



- Maisons communautaires pour les familles intégrées dans le programme
- Façade de la cour et guérite pour sécurité et accueil

Avec le temps, ces bâtiments ont subi une usure naturelle et des dommages : peinture détériorée, toitures endommagées, portes et fenêtres vétustes. C'est dans ce contexte que le programme de Prise en Charge Alternatif envisage la maintenance en peinture de ses dits infrastructures.

1. Description du présent appel

Le présent cahier des charges concerne la réfection de :

- Peinture intérieur et extérieur de la salle polyvalente,
- Peinture intérieur et extérieur de la salle informatique,
- Peinture intérieur et extérieur de 10 maisons familiales composées chacune de (05 chambres + 01 salon + 01 cuisine interne + 01 Magasin + 04 toilettes + 01 terrasse et 01 cuisine externe),
- Peinture intérieur et extérieur de 02 maisons communautaires dont la N°1 composée de (03 chambres + 01 salon + 01 cuisine + 01 magasin + 01 salle à manger + 02 toilettes internes + 01 garage + 01 annexe de deux chambres + 01 cour) et la N°2 composée de (03 chambres + 01 salon + 01 cuisine + 01 magasin + 02 toilettes + 01 annexe + 01 cour),
- La réparation ou remplacement des toitures endommagées,
- Installation de 02 portes vitrées double battant et de 06 fenêtres aluminium coulissantes
- Installation de 06 climatiseurs 12 000 BTU (Hisense ou Sharp)

2. Objectif Général :

- Rendre les infrastructures sûres, fonctionnelles et esthétiques ;
- Garantir le confort et la sécurité des enfants et du personnel ;
- Respecter les normes de sécurité et standards techniques de SOS Villages d'Enfants ;
- Assurer la durabilité et la qualité des interventions.

3. Description Détaillée des Travaux

Les travaux du présent projet consiste à :

N°	Travaux	Détails	Surface / Qté
Salle polyvalente			



1	Réfection peinture	Intérieure et extérieure	1 675,68 m ²
2	Installation portes	02 portes vitrées double battant 2,02 x 2,22 m (Type : Coulissantes, Matériau : Aluminium thermolaqué, Vitrage : Double vitrage, Rails : Aluminium avec roulettes renforcées, Étanchéité : joints EPDM (éthylène-propylène-diène monomère) ou équivalent)	2 unités
3	Remplacement fenêtres	06 fenêtres aluminium coulissantes avec vitre 3,05 x 1,55 m (Type : Coulissantes, Matériau : Aluminium thermolaqué, Vitrage : Double vitrage, Rails : Aluminium avec roulettes renforcées, Étanchéité : joints EPDM (éthylène-propylène-diène monomère) ou équivalent)	6 unités
3	Installation climatiseurs	06 climatiseurs (Type : Split mural (unité intérieure + unité extérieure), Puissance frigorifique : 12 000 BTU , Marques acceptées : Hisense ou Sharp , Tension : 220–240 V / 50 Hz, Classe énergétique : A ou supérieure, Fonctionnalités : Refroidissement, Chauffage (si modèle réversible), Déshumidification, Ventilation, Gaz réfrigérant : R410A ou R32 , Niveau sonore réduit, Télécommande fournie	6 unités
Pour le hall			
4	Réparation toiture	Traitement des trous	Selon inspection
Salle informatique			
5	Réfection peinture	Intérieure et extérieure	560,63 m ²
6	Réparation toiture	Traitement des trous	Selon inspection
Pour les maisons familiales			



7	Réfection peinture	5 chambres + salon + cuisine interne + magasin + 4 toilettes + terrasse + cuisine externe	11 m ²	320,9
8	Réparation toiture	Traitement des trous	Selon inspection	
Pour les maisons familiales intégrées dans les communautés				
9	Communauté N°1	3 chambres + salon + cuisine + magasin + salle à manger + 2 toilettes + garage + annexe 2 chambres + cour		781,04 m ²
10	Communauté N°2	3 chambres + salon + cuisine + magasin + 2 toilettes + annexe + cour		152,14 m ²
Pour la façade de la cour et la guérite				
11	Façade cour	Réfection peinture extérieure	1 m ²	573,92
12	Guérite	Réfection peinture intérieure et extérieure		306,4 m ²

4. Points clés à spécifier

4.1 Portée des travaux

Le prestataire devra suivre ces aspects suivants pour la bonne durabilité des infrastructures

- Peinture intérieure et extérieure,
- Réparation de toiture, installation portes/fenêtres/climatiseurs
- Préparation des surfaces, rebouchage fissures, nettoyage du chantier

4.2 Matériaux

- Peinture : marque/type à préciser (acrylique ou glycéro, finition mat/satin/brillant)
- Toitures : matériaux durables et étanchéité garantie
- Climatiseurs : Hisense ou Sharp, 12 000 BTU
- Portes/fenêtres : aluminium et vitrage sécuritaire

5. Méthodologie

5.1 Pour les surfaces à peindre :

- Ponçage soigné pour obtenir un support parfaitement lisse avant peinture
- Application de trois couches de peinture acrylique sur les murs intérieur et extérieurs



- Utilisation d'un enduit de rebouchage adapté pour toutes les fissures
- Nettoyage complet du chantier après travaux, y compris enlèvement des protections
- Respect des normes de sécurité et BTP

5.2 Pour la menuiserie

5.2.1 Traitement des trous de toiture

- Inspection complète de la toiture existante
- Nettoyage des zones endommagées
- Dépose des éléments détériorés si nécessaire

5.2.2 Travaux de réparation

- Rebouchage des trous avec matériaux adaptés à la nature de la toiture (béton, tôle, bac acier, etc.)
- Mise en place d'un système d'étanchéité (membrane bitumineuse, résine, mortier hydrofuge ou équivalent)
- Reconstitution de la pente si nécessaire
- Traitement anti-humidité et anti-infiltration

5.2.3 Finitions

- Vérification de l'étanchéité après intervention
- Nettoyage du chantier
- Garantie contre les infiltrations d'eau

5.3 Installation des fenêtres aluminium vitrées coulissantes

- Vérification des dimensions exactes
- Fourniture et pose des fenêtres
- Mise en place des joints d'étanchéité
- Réglage du coulissemement
- Nettoyage après pose

5.3.1 Travaux préparatoires

- Visite technique du site
- Vérification de l'alimentation électrique existante
- Détermination des emplacements des unités intérieures et extérieures
- Protection des lieux avant travaux

5.4 Pour l'installation des climatiseurs



5.4.1 Installation des unités intérieures

- Fixation murale solide et de niveau
- Respect des distances minimales de pose
- Passage discret des liaisons frigorifiques
- Mise en place du système d'évacuation des condensats

5.4.2 Installation des unités extérieures

- Pose sur supports métalliques ou dalle béton
- Fixation antivibratoire
- Bonne ventilation autour de l'unité
- Raccordement frigorifique et électrique

5.4.3 Raccordements

- Liaisons frigorifiques en cuivre isolé
- Raccordement électrique conforme aux normes
- Mise à la terre obligatoire
- Protection électrique (disjoncteur adapté)

5.4.4 Mise en service

- Tirage au vide du circuit frigorifique
- Vérification de l'étanchéité
- Mise sous tension et essais de fonctionnement
- Réglages nécessaires
- Démonstration du fonctionnement au maître d'ouvrage

6. Normes et conformité

- Les travaux devront respecter les **normes de construction en vigueur**
- Les matériaux utilisés devront être **neufs, certifiés et de qualité professionnelle**
- Respect des règles de sécurité sur chantier

7. Délais d'exécution

- Délai d'exécution des travaux est de : deux (02) mois
- Date de démarrage : après validation du marché

8. Réception des travaux

- Réception provisoire après installation
- Correction des réserves éventuelles



- Réception définitive après validation complète

9. Obligations de l'entreprise

- Fourniture de matériel neuf et d'origine
- Personnel qualifié
- Nettoyage du chantier après travaux
- Remise des notices et certificats de garantie

10. Qualité et contrôle

- Conformité aux normes locales et standards SOS Villages d'Enfants
- Inspection après chaque étape
- Garantie minimum 2 ans sur peinture et toiture
- Assistance technique pendant la période de garantie

11. Sécurité et hygiène

- EPI obligatoire
- Gestion des déchets, protection des enfants et du personnel

12. Dossiers à fournir par l'entreprise et critères de Sélection

12.1 Documents administratifs

- Présentation de l'entreprise et expériences similaires
- RCCM
- NIF à jour

Après l'analyse des dossiers, le fournisseur qui aura obtenu le marché devra mettre à jour son NIF si celui-ci a entre-temps expiré. Son paiement sera tributaire de cette conditionnalité.

12.2 Documents techniques

- Références travaux similaires
- Méthodologie technique détaillé
- Planning d'exécution des travaux
- La garantie des travaux (réparation en cas de dommage) ;
- Offre financière

12.2.1 Documents complémentaires

- Déclaration sur l'honneur (absence conflit d'intérêt, respect normes sécurité et protection de l'enfance)

13. Critères d'évaluation



Critère	Pondération
Conformité administrative et légale	15 %
Capacité technique et expérience	30 %
Méthodologie et planning	20 %
Offre financière	30 %
Respect normes protection de l'enfance	5 %
TOTAL	100%

14. Coordonnées géographiques :

N°	Désignation	Coordonnées
1	Bureau Conakry	Latitude : 9°39'14.69"N Longitude : 13°34'7.78"O

15. Ouverture des plis :

Dans un délai de 06 jours suivant la date de clôture des offres, un comité de passation de marché de SOS Villages d'Enfants Guinée procédera à l'ouverture des plis.

Ce comité procèdera à l'interview au cours duquel les prestataires sélectionnés auront la description claire des installations de SOS Guinée. Les soumissionnaires seront informés des résultats de l'appel d'offres.

16. Réserves

Toute offre non-conforme à l'avis d'appel d'offres sera rejetée. Le comité de passation de marché de SOS Villages d'Enfants Guinée se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de n'y donner aucune suite.

17. Date du dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Bureau du Village d'Enfants SOS de Conakry sis au quartier Entag Nord dans la commune de Tombolia sous pli fermé avec la mention « **Réfection peinture- traitement trous toitures- installation vitres et climatiseurs** » au plus tard au **06février 2026 à 16h30mn. Celles soumises après cette date ne seront pas acceptés.**

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES, VISITE DU SITE OU CLARIFICATION SOUHAITEES VEILLEZ CONTACT L'ASSISTANTE MANAGER par courriel : Fatoumata.KEITA@sosguinea.org



Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et maintenir un environnement protecteur conforme à ses valeurs fondamentales.

Toute forme de corruption, favoritisme ou tentative d'influence dans le cadre de cette demande de cotation entraînera l'exclusion immédiate du processus.